Une nouvelle aire multimodale à Giroussens pour encourager les mobilités durables

Albi, le 18 février 2026

Une nouvelle aire multimodale à Giroussens pour encourager les mobilités durables

Ce 17 février, Christophe Ramond, Président du Département du Tarn a présenté le projet de la future aire multimodale de Giroussens.

Le Conseil départemental du Tarn poursuit ainsi sa politique ambitieuse en faveur des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Plusieurs aires multimodales seront créées sur le territoire, dont celle de Giroussens, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement.

Le Tarn compte déjà **25 aires multimodales** réparties sur l'ensemble du département. Ce nouveau projet vient renforcer un maillage territorial structurant, au service des habitants, du pouvoir d'achat et de la transition écologique.

Un investissement de 300 000 euros

Pour cette nouvelle aire multimodale, le Département **mobilise un budget de 300 000 euros.** Les travaux sont programmés aux **mois de septembre et octobre 2026.**

Située à proximité immédiate du carrefour giratoire entre les routes départementales n°631B et n°38, sur la commune de Giroussens, cette aire bénéficiera d'un emplacement stratégique. À moins de dix minutes des communes de Parisot et Ambres, elle facilitera les déplacements du quotidien et favorisera le covoiturage.

Favoriser l'intermodalité et le pouvoir d'achat

Pensée comme un véritable pôle d'échanges de proximité, l'aire permettra de combiner plusieurs modes de transport en un même lieu. Elle comprendra :

- 29 places de stationnement pour véhicules légers, dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite ;
- un espace dédié au covoiturage ;
- un arrêt sécurisé pour les lignes de bus départementales, avec un accès direct à la ligne de bus liO Graulhet–Toulouse / station de métro Les Argoulets.
- des équipements de stationnement sécurisés pour les vélos afin d'encourager les mobilités actives ;

« Cette nouvelle aire multimodale, pensée pour faciliter l'usage de différents modes de transport et encourager les mobilités douces, permettra à chacun de se déplacer plus facilement et en toute sécurité. Avec ses 29 places de stationnement, dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite, elle illustre notre engagement à améliorer le quotidien

des usagers, à soutenir le pouvoir d'achat des familles et à renforcer le développement durable du Tarn », **a déclaré Christophe Ramond.**

Un aménagement intégré à son environnement

Afin de garantir une insertion harmonieuse dans le paysage, un aménagement paysager est également prévu, incluant notamment la plantation d'arbres.

(Photo: Département du Tarn)

(Photo: Département du Tarn)

(Photo: Département du Tarn)

CONTACT

Béatrice Grau — Directrice de la communication
Conseil départemental du Tarn
05 63 45 64 58 · beatrice.grau@tarn.fr